

LA FUSEE EUROPEENNE (Constitution et balistique)

LA FUSEE EUROPEENNE : Souvent, les médias pour parler de la construction européenne parle de la fusée Européenne ou de trajectoire. La comparaison est habile, car elle permet de montrer que l'Europe est une construction. De fait, dans cette construction, la constitution ne serait qu'une pierre de plus à la construction de l'Europe. Dans ce cadre d'analyse (un peu simpliste), le **NON** représenterait le danger d'un arrêt de cette construction. D'où l'idée vendue : C'est le oui ou le **CHAOS** (car c'est bien connu, une fois lancé une fusée ne peut plus changer de trajectoire...).

LE SOCIAL EST DANS LA CONSTITUTION : Pour les promoteurs du oui, la raison supplémentaire est que pour la première fois, un texte Européen intègre la question sociale par l'intermédiaire de la charte des droits fondamentaux.

LA TRAJECTOIRE D'UNE FUSEE : Si l'Europe est une fusée, il nous est donc possible d'observer sa trajectoire depuis sa naissance (décolage).

- **Mars 1957 : Traité de Rome.** L'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la France (les Six) signent le traité de Rome qui crée la Communauté économique Européenne (ou marché commun).
- **Janvier 1968 :** Les droits de douane aux frontières des Six disparaissent.
- **Janvier 1973 :** L'Europe passe à neuf membres avec l'entrée du Danemark, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans le marché commun.
- **Juin 1979 : Première élection de l'assemblée parlementaire européenne.**
- **Janvier 1981 :** Adhésion de la Grèce, l'Europe passe à dix membres.
- **Janvier 1986 :** Signature l'Acte unique européen qui prévoit la suppression des frontières entre les états membres et entrée de l'Espagne et du Portugal : l'Europe passe à douze.
- **Décembre 1991 :** Au conseil européen de Maastricht, aux Pays-Bas, les chefs d'état et de gouvernement des Douze décident d'instituer une Union Economique et Monétaire (U.E.M.).
- **Février 1992 :** Signature du traité de Maastricht.
- Au cours de l'année 1995 : Adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union Européenne qui compte désormais quinze membres.
- **Décembre 1995 :** Choix du nom de la future monnaie européenne : l'EURO.
- **Décembre 1996 :** Evaluation des critères de convergences imposés par le traité de Maastricht et définition du cadre juridique de l'euro.
- **Début 1998 :** Sélection des premiers pays qui adopteront l'euro et début de la fabrication des pièces et des billets en euros. Mise en place de la Banque centrale européenne.
- **1er janvier 1999 :** introduction de l'euro comme monnaie européenne. Les banques, les assurances, les marchés financiers et les grandes entreprises commencent à utiliser l'euro.
- **1er janvier 2002 :** Introduction des pièces et des billets libellés en euros. Les marchandises, les salaires, les impôts, les cotisations sociales... Tout se règle désormais en euros.

Voilà synthétisée une brève histoire de la construction de l'Europe...et si l'Europe est une fusée on ne peut pas dire que le social est sa première préoccupation. Ses deux moteurs principaux sont :

- le marché économique et monétaire :
- L'extension géographique de ce même marché par adhésions de pays neufs (en règle général aux salaires et conditions sociales plus basses permettant les délocalisations industrielles (donc les destructions d'emplois).

La trajectoire Européenne est donc plutôt une trajectoire économique et monétaire, construite aux forceps (compétitivité économique, traité de Maastricht, etc.).

ET LA CONSTITUTION ? Comme dans tout lancement de fusée, ce sont les règles de la balistique qui s'imposent ... Sachant que plus une fusée va vite, et plus sa masse est importante (nb de Pays membres) moins on peut la dévier de sa trajectoire, pensez vous au vu de la trajectoire décrite ci dessus, que la constitution puisse intégrer une quelconque réorientation de la « *construction Européenne* » ? ¹ Pensez vous vraiment que le **M.E.D.E.F** soit pour la constitution, si celle-ci représentait une réorientation de la construction Européenne vers plus de social ?

LE NON OU LE MOTEUR ALTERNATIF : Pour autant, rien n'est définitivement écrit, le 3^{ème} moteur de la fusée (le social) n'a jamais été utilisé ni mis en route. En votant non au projet actuel, loin d'arrêter la fusée européenne (sa construction), on allumera enfin le 3^{ème} moteur, celui sans lequel il ne peut y avoir d'Europe forte, solidaire, pacifique et citoyenne.

¹ Pour être bien clair Sur les 448 articles proposés, les 2/3 concernent des règles économique et financières qui sacralisent le marché (« économie sociale de marché »).